

*"C'est dans les vieilles marmites qu'on fait les meilleures soupes".*

Ce proverbe s'est à nouveau vérifié, puisque l'assemblée générale de l'Union des anciens du groupe BP, qui s'est tenue cette année encore dans les locaux du FIAP Jean Monet, a servi à ses adhérents en ce mardi 28 mars un brouet tout à fait digeste, quoiqu'affadi par l'absence de Jean-Nicolas CLOUE, qui devait, selon l'ordre du jour, "faire le point sur le groupe BP". Cette absence a été d'autant plus regrettée que peu d'anciens le connaissent, et que les questions n'auraient pas manqué, notamment sur les conséquences du changement de forme juridique de BP France (qui est maintenant une SAS : société par actions simplifiée), et sur les rumeurs qui ont réapparu depuis quelques semaines d'une acquisition du groupe BP par Exxon Mobil !

Par chance, les sujets ne manquaient pas pour retenir l'attention des valeureux participants, qui n'avaient pas succombé aux premiers rayons du printemps.

*"Nulle retraite n'est plus tranquille ni moins troublée pour l'homme que celle qu'il trouve en son âme".*

Mais comme les retraités ne sont pas tous de purs esprits, il fallut bien parler gros sous !

Christian BOURREAU, le nouveau président de l'UFR, fit un exposé très didactique sur le problème des retraites, rappelant (...s'il en était besoin, puisque vous êtes tous lecteurs du "Courrier des retraités"!) ses principales composantes : une pyramide des âges qui ressemble de plus en plus à une grosse patate, un taux de croissance annuel du PIB qui est passé d'environ 5% pendant les Trente glorieuses (1945-73) à un modeste 1% depuis une dizaine d'années, et une espérance de vie à la naissance qui a augmenté de 14 ans au cours des 60 dernières années. Tout cela, combiné à la jungle actuelle des régimes de retraite, milite selon lui pour l'instauration d'un régime de retraite universel, qui est, comme vous le savez, le cheval de bataille de la CFR depuis de nombreuses années !

Puis, François BELLANGER rappela que l'ADRESE (Association de défense des retraites supplémentaires d'entreprise) poursuivait son action, environ 500 procédures restant en cours pour d'autres sociétés que BP France; elles pourront évidemment s'appuyer sur l'arrêt de la Cour de cassation du 8 octobre 2015 qui avait dit qu'un régime qui ne subordonne pas la constitution des droits à retraite à l'achèvement de la carrière dans l'entreprise ne relève pas de l'article L 137-11-1 du code de la sécurité sociale et que la cessation d'activité ne doit pas être confondue avec l'achèvement de la carrière. C'est cette décision qui avait permis de mettre fin depuis avril 2016 au prélèvement de 7/14/21 % sur les retraites dénommées injustement "retraites chapeaux", et à l'occasion de tirer notre chapeau aux acteurs de cette procédure.

Il nous présenta ensuite les résultats des élections au comité de pilotage de l'IGRS (Institution de gestion de retraite supplémentaire) où les retraités ont 4 représentants (Antoine FAVIER, Richard DEBOOM, Jean DESCOT et Sévillane LAMBRET).

*"La chose la plus importante en communication, c'est d'entendre ce qui n'est pas dit"*

C'est bien ce qu'Annick LELONG s'est dit en dépouillant le questionnaire qui était joint au dernier numéro de PRESENCE en couleur qui n'a recueilli que 228 réponses sur 1655 soit environ 1 sur 7 ! Alors faut-il en tirer quelque enseignement ou bien s'en remettre à l'adage "qui ne dit mot consent" ?

Il ressort néanmoins de ces quelques réponses que 40% sont prêts à admettre une augmentation de 5 € de la cotisation pour avoir des couleurs et que les rubriques préférées sont celles qui concernent les retraites, les "BP News", les sorties et voyages des comités et la liste des retraités décédés.

Alors remercions Annick de garder, malgré tout, l'enthousiasme de nous livrer chaque trimestre une revue toujours plus attractive, et qui est de l'avis général un instrument essentiel pour la cohésion de notre association et constitue quelque fois le seul lien avec des collègues isolés pour des raisons de santé.

C'est aussi un appel à réagir et à faire connaître vos attentes que lança Joëlle MOULIN à propos du remarquable site internet de l'association [www.anciensbp.fr](http://www.anciensbp.fr) dont Nicole BROUWET assure la maintenance. Vous avez bien lu, ce site est effectivement remarquable par la quantité, la variété et la qualité des informations qu'on y trouve. Si vous ne le connaissez pas, vous ne pouvez même pas imaginer tout ce qu'on y trouve ! Il y a même une rubrique "Nos adhérents ont du talent" où vous pourrez découvrir la

chanson composée par Antoine CATTANEO en hommage aux 380 000 soldats français tombés à Verdun en 1916. C'est dire !

*"L'âge est une grâce qu'il faut mériter et non un poids qui nous écrase "*

Michel RIQUIER nous fit ensuite à son habitude une présentation des travaux de "AGE, la plateforme européenne des personnes âgées", ....qui font tout pour rester en pleine forme (Ndr) !

Pour faire simple, ces travaux tournent autour de l'emploi des seniors, des revenus des personnes âgées, de leur autonomie, et de leur accès aux biens et services (santé, services publics, internet). Si j'ai bien compris, AGE a pour objet de recenser les problèmes et de formuler des recommandations aux décideurs politiques, ...ce qui démontre au moins que l'optimisme ne s'émeuse pas avec l'âge !

*"Les idées ne sont pas faites pour être pensées mais pour être vécues."*

Ce fut donc ensuite le moment de faire le point des réalisations de l'année.

Tout d'abord Loïc COUDRON nous fit une présentation du Comité Ouest, qui s'étend sur 12 départements et comporte 113 adhérents ; nous avons pu admirer sa détermination à maintenir des activités régulières malgré la dispersion des adhérents et leur âge de plus en plus respectable (61 ont plus de 80 ans).

Puis Jean DESCOT rappela la prochaine croisière CAP 2017 du 2 au 10 juin dans les fjords norvégiens et rassura ton son monde sur son bon déroulement en dépit de la diversité des points de départ et des options. Il est encore possible de s'inscrire !

Il revint ensuite à Nicole BRETON-PAILLARD le soin de présenter les comptes de l'année 2016, sans surprise majeure, la légère érosion de 5% des recettes étant compensée par la modération de 3,5 % des dépenses, suffisante pour maintenir un résultat positif de 1590,81 €, venant alimenter cette année encore le report à nouveau.

Ce fut enfin l'occasion de faire le point sur les effectifs de l'association : 1619 à fin 2016 (âge moyen 77 ans) contre 1692 à fin 2015 et un maximum de 2542 à fin 2006, et de rappeler qu'il dépend de chacun d'entre nous de recruter et fidéliser de nouveaux adhérents au travers des activités des comités (voyages, randonnées, etc.).

Pour terminer cette réunion d'assemblée générale, et ce qui ne vous étonnera pas, les résolutions approuvant les comptes et donnant quitus aux administrateurs furent adoptées à l'unanimité.

A l'année prochaine.

*Francis Boucly*

*29 mars 2017*